



Analyse du programme économique de François Fillon

Introduction

Le programme économique de François Fillon a été évalué au regard du diagnostic que porte la Fondation Concorde sur la situation de l'économie française. Celle-ci est avant tout caractérisée par le manque de compétitivité de notre appareil productif doublée de son incapacité à répondre à la demande. De ce fait, toute tentative de relance économique par la demande est vouée à l'échec. Nous sommes dans l'obligation de mener une réelle politique de l'offre. Tant que nous n'aurons pas réparé notre moteur industriel et réorienté notre appareil productif vers les marchés mondiaux (qui croissent plus vite que notre propre économie), nous serons condamnés à la stagnation économique.

Retrouver de la compétitivité pour nos productions et nos services nécessite de réduire significativement les prélèvements sur nos entreprises : 140 milliards d'euros, si nous voulions revenir à parité de compétitivité avec l'Allemagne, soit 7 points de PIB. Cela nécessite préalablement une réduction de notre dépense publique pour assurer son financement.

La réduction de la dépense publique constitue ainsi la clé du redressement du pays, aussi bien pour rétablir notre compétitivité que pour rétablir notre solvabilité budgétaire.

Le programme de François Fillon propose un choc fiscal pour notre économie. En annonçant une réduction de 100 milliards € de la dépense publique sur 5 ans, il permet d'importantes baisses de charges pesant sur les entreprises, élément essentiel au retour de la compétitivité française. Néanmoins, on peut regretter le manque de rigueur à destination des collectivités locales et la non assistance à notre industrie qui est pourtant le moteur principal de notre croissance.

Bilan économique du programme de François Fillon à l'horizon 2022 en milliards d'euros :

| | |
|--|------------------------|
| Economies | [-85,5 ; -56,5] |
| <i>Réforme de l'Etat</i> | <i>[-25,1 ; +3,8]</i> |
| <i>Réduction des dépenses collectivités locales</i> | <i>-7,5</i> |
| <i>Réduction des dépenses de santé</i> | <i>-16</i> |
| <i>Retraite à 65 ans</i> | <i>-32,4</i> |
| <i>Plafonnement et réductions des allocations sociales</i> | <i>-8</i> |
| Recettes fiscales nouvelles | -28 |
| Dépenses totales | +83,3 |
| <i>Mesures régaliennes</i> | <i>+11,5</i> |
| <i>Mesures pour les ménages</i> | <i>+22,8</i> |
| <i>Mesures pour les entreprises</i> | <i>+37</i> |
| <i>Hausse des taux d'intérêt sur notre dette</i> | <i>+12</i> |
| Total | [+3 ; +30] |

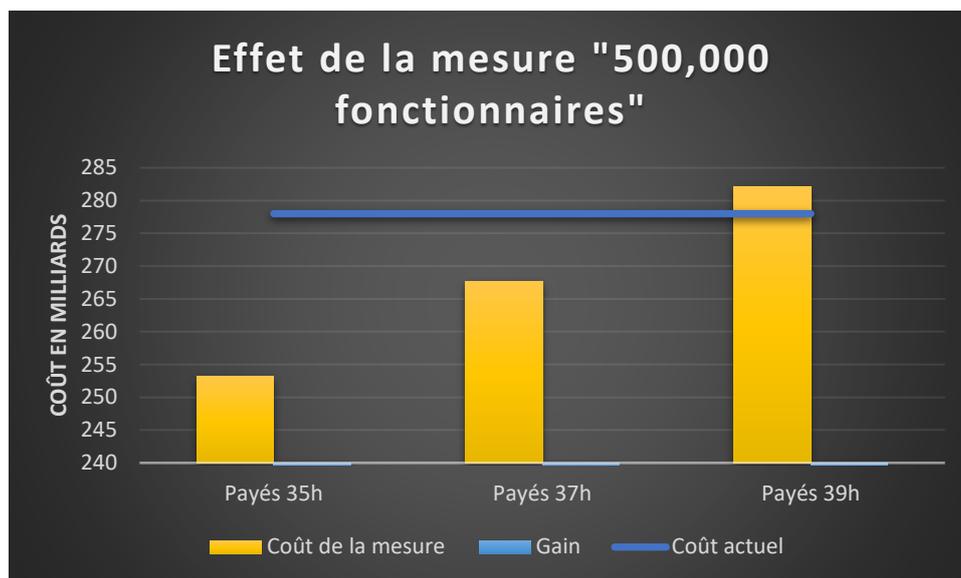
A l'horizon 2022, le candidat réalise donc un excédent entre 3 et 30 milliards €, selon l'hypothèse qu'il gardera quant à la rémunération des fonctionnaires.

I) Premier constat : des économies moindres que celles annoncées

- Réduction du nombre de fonctionnaires et augmentation du temps de travail : une mesure pouvant coûter jusqu'à **4,11 milliards €**

Proposition phare du candidat F. Fillon, le non remplacement de 500.000 fonctionnaires pourrait permettre d'alléger les dépenses de l'Etat. La masse salariale aujourd'hui des 5,64 millions de fonctionnaires (et contrats aidés) correspond à une dépense annuelle de **278 milliards €**. Si les effectifs diminuent de 500.000 unités, l'économie inhérente pourrait être de l'ordre de **24,82 milliards €** sur le quinquennat. Néanmoins, la volonté du candidat de passer aux 39h, risque bien d'atténuer cette hausse selon le nombre d'heures payées :

- *Si les fonctionnaires travaillent 39h et sont payés 35, l'économie sera de **24,82 milliards €** sur le quinquennat.*
- *Si les fonctionnaires travaillent 39h et sont payés 37, l'économie sera de **10,35 milliards €** sur le quinquennat.*
- *Si les fonctionnaires travaillent 39h et sont payés 39, le surcoût sera alors de **4,11 milliards €** pour les finances publiques sur le quinquennat.*



D'autres recettes sont également à mettre au crédit du candidat. Le plafonnement des aides sociales à 70% du SMIC et la diminution des allocations logement représente selon nos calculs une économie de 8 milliards €.

Le rétablissement de 2 jours de carence correspond à une économie de **312 millions €** (rapport Sénat 2015). Dans le même temps la réduction du nombre de parlementaires permettrait d'économiser **40 millions d'euros**.

Mais dans le même temps, le candidat déploie de nouvelles dépenses, de l'ordre de **11,5 milliards € par an** principalement tournées vers le régalién (*construction 16.000 places prisons, augmentation du budget de la défense à 2 points PIB, augmentation des budgets justice et sécurité, recrutement 10.000 policier, etc...*).

Selon l'hypothèse retenue pour le temps de travail des fonctionnaires, la réforme de l'Etat voulue par François Fillon pourra soit représenter une **dépense de 3,8 milliards €** ou une **économie de 25,1 milliards €**, soit un différentiel de **29 milliards €**.

- **Collectivités locales : une baisse trop timorée à 7,5 milliards**

Pour réduire la dépense publique, la Fondation Concorde préconise de diminuer de 10 milliards € les subventions de l'Etat vers les collectivités locales. Or François Fillon préconisait de diminuer la dépense locale de 20 milliards lors des primaires. Le nouveau projet présenté devant l'AMF fait état d'une baisse de 7,5 milliards seulement.

- **Retraite à 65 ans : une économie de 32,4 milliards €**

Le passage à la retraite à 65 ans est un levier puissant d'économies, actionnable immédiatement par le nouveau gouvernement. La Fondation Concorde estime que reculer l'âge de départ d'un trimestre représente une économie de 2,7 milliards. Le passage à 65 ans permet donc une économie de **32,4 milliards €**.

Sur la question des régimes spéciaux, le candidat a indiqué sa volonté de les supprimer. Néanmoins, cette suppression n'aura aucun effet sur les finances publiques, car les régimes spéciaux seront supprimés pour les nouveaux actifs qui seront de facto affiliés au régime général.

- **Réduction des dépenses de santé : 20 milliards pour le candidat, 16 milliards € pour la Fondation Concorde.**

François Fillon a fait de la réduction des dépenses de santé un cheval de bataille. Le coût annoncé est **20 milliards €** sur 5 ans, **soit 4 milliards** par an. Limiter l'ONDAM à 1,7-1,8%, pourrait permettre une économie de 15 milliards sur le quinquennat ; la suppression de l'AME qui rapporterait **1 milliard €**. Le volume total des économies ne sera donc uniquement de **16 milliards € selon nos calculs**.

Néanmoins, le candidat Fillon engrange de nouvelles dépenses, comme la consultation gratuite chez le médecin pour tous les Français tous les 2 ans, le remboursement des soins auditifs, dentaires et optiques pour les enfants de moins de 7 ans. La "suppression" du reste à charge pour les soins dentaires et optiques, estimé à **3,3 milliards**, par la mise en concurrence des mutuelles, sera nulle pour les finances publiques, mais elle risque fortement d'augmenter les coûts pour les ménages.

- **Allocation sociale unique et plafonnement des aides : 8 milliards €**

Selon nos calculs, le plafonnement des aides sociales et la mise en place d'une allocation sociale unique permet une économie de 8 milliards € sur le quinquennat.

- **Absence de prise en compte d'une hausse des taux d'intérêt (12 milliards €)**

Le programme de François Fillon rejette l'hypothèse d'une hausse d'intérêt alors que nous estimons très probable une normalisation des taux avec une hausse à 1% en début de période montant à 1,5% en fin de quinquennat, produisant une hausse de la charge d'intérêt en fin de quinquennat à 12 milliards €.

- **Total des économies : entre 56 et 85 milliards €**

François Fillon annonce une réduction de la dépense publique de 100 milliards sur le quinquennat. Néanmoins, selon nos calculs, nous ne parvenons qu'à dégager entre 60 et 89 milliards € d'économies selon l'hypothèse de rémunération qui sera retenue pour les fonctionnaires.

II) Second constat : le bon diagnostic de la relance par l'offre

Contrairement aux autres candidats, François Fillon préconise une relance de l'attractivité des entreprises françaises en opérant un choc de compétitivité sur les entreprises de l'ordre de 37 milliards € contre 22,5 milliards € seulement pour les ménages.

Néanmoins, si ces mesures vont dans le sens préconisé par la Fondation Concorde, nous regrettons le manque d'ambition vis-à-vis de l'industrie qui représente pourtant le moteur de notre croissance économique. Selon nos estimations, une somme de 10 milliards € bien ciblée serait à même de relancer notre industrie.

- **Mesures pour les entreprises : 37 milliards € de baisse des charges**

Le candidat François Fillon veut libérer les entreprises des charges qui pèsent sur elles. Pour cela, il souhaite réaliser **37 milliards €** de baisse de la fiscalité à destination des entreprises.

La baisse des charges sur les salaires sera de l'ordre de **27 milliards € par an** (*25 pour les charges sociales, 2 pour les entreprises de l'Outre-Mer. La suppression des charges pour les alternants évaluée à 1,4 milliards est compensé par la fin des contrats aidés*) et une réduction de **10 milliards €** de l'IS, pourront redonner des marges de manœuvre aux entreprises. A cela, il faut ajouter la transformation du CICE en baisse de charges, ce qui rend **20 milliards €** supplémentaires aux entreprises. La baisse uniforme des charges va dans le bon sens et enrayer des années de politiques de baisse concentrés sur les bas salaires.

Néanmoins, en transformant un crédit d'impôt en baisse de charges, les entreprises verront leurs impôts augmenter de **11,75 milliards €**. La nouvelle baisse totale pour les entreprises sera alors de **25,75 milliards €** au lieu des **37 milliards €** annoncées.

- **Hausse de la TVA : une recette de 12,9 milliards €**

Le financement des mesures à destination des entreprises se fera par la hausse de 2 points de TVA sur le taux normal de 20%, le faisant passer de 20 à 22%.

Les recettes fiscales liées à la TVA s'élèvent à **154 milliards €**, dont **84%** sont issues du taux normal, soit **129 milliards €**. Toute chose égale par ailleurs, l'augmentation de 2 points fera grimper les recettes de **12,9 milliards**.

- **Mesures pour les ménages : 22,8 milliards € de baisse d'impôts**

François Fillon veut rendre **22,8 milliards €** de pouvoir d'achat aux ménages pour déployer un contre choc fiscal. Les mesures principales concernent la baisse forfaitaire des cotisations salariales qui serait de l'ordre de **7,7 milliards**, (**6,5 milliards €** après impôt) et la suppression de l'ISF pour un montant de **5 milliards €**.

On suppose que la hausse de la TVA sera entièrement supportée par les ménages, les entreprises n'ayant pas de marges de manœuvre suffisante pour l'absorber. Dans ce cas, en ôtant la TVA et le surplus d'impôt payé par les ménages et en ôtant l'ISF des mesures pour les ménages (seul 1% des ménages s'en acquitte), on peut en déduire que le pouvoir d'achat des ménages ne sera augmenté que de **1,6 milliards €**, contre **17,8 milliards €** annoncés.

- **En conclusion**

Le programme de François Fillon est le programme qui est à ce jour le plus complet. Néanmoins, au fil de la campagne, de nombreuses dépenses se sont ajoutées au programme, rendant son chiffrage et son ambition de réduire les dépenses moins "rigoureux".

En effet, au vu de ces mesures, auxquelles on doit ajouter 12 milliards € de surcoût sur notre dette, on arrive à un programme où il dégage un excédent compris entre **3 et 30 milliards €**.

| Mesure | Coût à horizon 2022 selon FC |
|--|------------------------------|
| Dépenses | +83,3 |
| Mesures régaliennes | 11,5 |
| <i>Construction 16.000 places prison</i> | <i>0,6</i> |
| <i>Recrutement 10.000 policiers</i> | <i>0,3</i> |
| <i>Augmentation budget défense</i> | <i>8</i> |
| <i>Augmentation budget justice</i> | <i>1,5</i> |
| <i>Augmentation du budget "patrimoine"</i> | <i>0,4</i> |
| <i>Investissements sécurité</i> | <i>1</i> |
| Mesures pour les entreprises | 37 |
| <i>Baisse IS</i> | <i>10</i> |
| <i>Baisse charges sociales</i> | <i>25</i> |
| <i>Baisse charges Outre-Mer</i> | <i>2</i> |
| Mesures pour les ménages | 22,8 |
| <i>Suppression ISF</i> | <i>5</i> |
| <i>Visite chez le médecin gratuite</i> | <i>0,8</i> |
| <i>Abattement forfaitaire cotisations sociales</i> | <i>7,7</i> |
| <i>Augmentation des petites pensions et revalorisation pensions de reversion</i> | <i>2,5</i> |
| <i>Flat Tax</i> | <i>2</i> |
| <i>Plafond quotient familial</i> | <i>2,5</i> |
| <i>Universalité allocations familiales</i> | <i>0,8</i> |

| | |
|--|-------------------------|
| <i>Diminution droits de donations</i> | 0,8 |
| <i>Baisse plus values immobilières</i> | 0,7 |
| Hausse des taux d'intérêt sur notre dette | 12 |
| Recettes - économies | [-113,5 ; -84,5] |
| Réforme Etat | [-25,1 ; 3,8] |
| <i>Réduction 500.000 fonctionnaires</i> | <i>[-24,8 ; 4,1]</i> |
| <i>Rétablir 2 jours carence</i> | <i>-0,312</i> |
| <i>Réduction nombre parlementaires</i> | <i>-0,04</i> |
| Réduction dépenses collectivités locales | -7,5 |
| Plafonnement et réductions des allocations sociales | -4,5 |
| Retraite à 65 ans | -32,4 |
| Réduction dépense santé | -16 |
| Augmentation de la TVA | -12,9 |
| Hausse des recettes fiscales sur les entreprises | -11,75 |
| Hausse des recettes fiscales sur les ménages | -3,3 |
| Total programme Fillon 2022 | [+3 ; +30] |